



PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE
DE LA VILLE
DE **FLEURUS**



SOMMAIRE

ÉDITO	p. 3
INTRODUCTION	p. 4
PREMIÈRE PARTIE : DÉTERMINATION DES OBJECTIFS	p. 7
CHAPITRE PREMIER : POURQUOI UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ?	p. 8
1. Dynamiser le Tourisme et le faire grandir grâce à un Plan stratégique efficace	p. 8
2. Augmenter l'attractivité du territoire	p. 8
2. Renforcer l'accessibilité	p. 9
CHAPITRE 2 : VISION STRATÉGIQUE	p. 10
DEUXIÈME PARTIE : ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES DONNÉES	p. 11
CHAPITRE PREMIER : TOURISME DE LOISIRS, DÉTENTE ET NATURE	p. 13
1. Le site du Vieux-Campinaire et l'étang de la Vitginette	p. 13
2. La Plaine des barbecues	p. 17
3. Les circuits ruraux de « promenades nature »	p. 19
4. Les circuits de promenades en zone forestière	p. 20
CHAPITRE 2 : TOURISME DE MÉMOIRE	p. 23
1. Fleurus - Centre-ville	P. 24
2. Le Château de la Paix	P. 25
3. Le moulin Naveau	P. 28
4. Les patrimoines remarquables de Fleurus	P. 29
4. Les Circuits de découvertes historiques	P. 30
5. Les Dimanches de l'Histoire	p. 31
CHAPITRE 3 : FOLKLORE LOCAL ET TOURISME EVÈNEMENTIEL	p. 32
1. La Cavalcade de Fleurus	p. 32
2. Festiv'Eté	p. 34
3. Le week-end au château	p. 35
4. Les Ducasses	p. 36
5. Les événements sportifs	p. 36
6. Les organisations pluridisciplinaires	p. 36
5. L'espace polyvalent du Vieux-Campinaire	p. 37
CHAPITRE 4 : LES RELATIONS INTERNATIONALES	p. 39
1. Les jumelages	p. 39
2. Le projet URBACT	p. 41
3. Le programme de Coopération Internationale Communale	p. 42
CHAPITRE 5 : LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION	p. 43
1. Visit Fleurus : Véritable image de marque touristique	p. 45
2. L'application TOTEMUS : Un outil pour relancer le Tourisme	p. 45
CONCLUSION	p. 46

ÉDITO

FLEURUS, TERRE D'AMBITION !

Alors qu'il y a quelques années, d'aucuns se posaient la question de la place du Tourisme dans le développement d'une ville comme Fleurus; aujourd'hui, la promotion de ses atouts est au cœur de toutes les réflexions.

Avec, d'une part, la Forêt des Loisirs reconnue comme poumon vert plaisant et accueillant au nord de la métropole carolorégienne et, d'autre part, le Château de la Paix, labellisé « *Dernier Palais impérial de Napoléon en campagne* », Fleurus a marqué ses positions de terre de Tourisme, de jalon incontournable sur la Route Napoléon en Wallonie et, de manière plus générale, d'acteur reconnu du tourisme de mémoire et de loisirs de Charleroi Métropole.

Mais après ?

Parce que Fleurus ne peut se restreindre à cette courte définition, parce que Fleurus ne peut pas davantage se satisfaire d'avoir réussi à convaincre uniquement sur ces deux seuls atouts touristiques, parce que la cité a été le théâtre de batailles historiques dont l'issue a parfois modifié la géopolitique européenne, parce qu'elle a vu naître

ou a accueilli des Hommes et des Femmes de grand talent, de renommée nationale et européenne, parce qu'elle est riche d'une histoire et d'un patrimoine remarquables, la Ville de Fleurus, ambitionne désormais d'afficher et faire valoir l'éventail de ses spécificités au bénéfice du plus grand nombre.

Par sa position au carrefour des trois provinces, sa localisation sur la dorsale wallonne, son contraste entre zones d'activités économiques et milieu rural, par ses sentiers de promenades, ses églises millénaires ou classées, mais aussi à travers ses habitants chaleureux, son folklore, ses écoles, ses qualités culturelles et sportives, Fleurus regorge d'outils puissants et enviables pour en valoriser ses attraits, affirmer son cadre de vie et son environnement inspirants.

Au-delà du tourisme, c'est donc désormais de la Promotion de notre Ville dont il est question !

Loïc D'HAeyer
Bourgmestre.

Francis LORAND
Echevin de la Promotion
de la Ville et du Tourisme.

INTRODUCTION

**DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE
DE FLEURUS
PAR LE TOURISME**

Même s'il a déjà positivement évolué au cours de la décennie écoulée, le secteur du Tourisme à Fleurus est, aujourd'hui encore, à la recherche d'une conceptualisation plus affinée.

Que proposer à des visiteurs arrivant chez nous pour répondre de manière adéquate à leur(s) attente(s) ? Les réponses sont nombreuses, même si elles ne sont pas simples à définir.



Riche d'un passé historique long, varié et peu commun au regard des acteurs et des événements qui l'ont façonnée, la Ville de Fleurus reste peu connue à l'extérieur. Pourtant, elle ne manque ni d'intérêts, ni d'agréments.

Si l'entité ne présente pas de prime abord l'accueil d'un tourisme résidentiel ou de masse, il est pourtant incontestable qu'elle dispose d'atouts présentant un réel potentiel attractif. La situation de crise sanitaire Covid-19 a d'ailleurs renforcé cette demande de Tourisme de proximité qui a nécessité, par la suite, de renforcer l'offre existante.

Pourtant, le tourisme de découverte, de détente ou de loisirs représente bel et bien pour la Ville de Fleurus, un public cible potentiel. Il convient donc de structurer notre offre en fonction de ce type d'attente et sur la base des moyens dont nous disposons, ou que nous pouvons escompter, pour y répondre.

Deux grandes études lancées par la Ministre Valérie De Bue sur le tourisme wallon ont été réalisées au printemps 2021 : une étude

stratégique et une étude de stratégie digitale. Ces études sont clôturées et leurs conclusions ont été présentées en Commission parlementaire ainsi qu'aux acteurs du secteur touristique.

Ce que nous pouvons principalement en retenir est que l'ambition en Wallonie est, comme depuis qu'elle a hérité de la gestion du secteur en 1994, d'accroître les retombées économiques du Tourisme sur l'économie régionale en augmentant le panier moyen et l'attraction de touristes des régions limitrophes.

Les facteurs de succès identifiés lors du référencement (observation, analyse, comparaison) font ressortir la nécessité de mettre en avant une identité forte, centrée sur quelques univers touristiques et de stimuler les synergies entre activités (hébergement, restauration, etc.).

Avec les touristes belges représentant 72% des recettes globales, le tourisme wallon est un tourisme de proximité. Toutefois, il existe un potentiel d'attraction vis-à-vis des touristes des régions allemandes et françaises limitrophes (15 et 5 fois moins

élevé que pour la clientèle néerlandaise) au panier moyen plus élevé.

Une pratique touristique avant tout orientée « **Nature & sports** » et « **Folklore et culture** », est appropriée avec les tendances de consommation touristique et les forces de la Wallonie.

Le secteur connaît des tendances sociétales, technologiques et comportementales qui renforcent les atouts de la Région : tourisme local et de proximité, désir de mise au vert et de « mieux voyager », expériences authentiques, etc.

D'autres tendances restent toutefois à rencontrer pour avoir le « right to play » : parcours de réservation digitaux, hébergements de charme, modes de transports alternatifs et offre de tourisme mixte « bleisure ».

Bénéficiant d'un taux de satisfaction très positif, la région attire les touristes autant pour son offre « nature » (randonnées, vélo, ...) que pour son authenticité et ses activités culturelles (musées, patrimoines culturel et historique).

Ces pratiques sont cohérentes avec l'offre touristique diversifiée et avec des forces significatives autour de la nature & du sport (infrastructures vélo, parcs naturels, ...), et d'expériences culturelles et folkloriques (diversités de cultures sur un territoire réduit, évènements culturels et folkloriques, patrimoine Unesco, ...).

Si l'image nature et évasion de la Wallonie est reconnue, celle autour de l'authenticité, de la culture et du folklore reste à construire, notamment face aux régions limitrophes.

L'identité « Authenticité, Folklore et Culture » peut capitaliser sur une offre diversifiée mobilisant tous les territoires wallons

(évènements folkloriques et culturels, patrimoine, authenticité culturelle et bon vivre local) mais nécessite un travail de promotion de l'identité (soutien au développement d'évènements locomotives, promotion commune à plusieurs sites / évènements) ainsi qu'une hybridation des lieux et évènements culturels pour augmenter les retombées économiques.

L'identité « Nature et Evasion » bénéficie de la qualité des nombreux sites naturels (paysages accessibles, ...) et d'atouts pour la pratique du Tourisme nature & évasion itinérant (réseau Ravel, classiques cyclistes historiques, randonnées,...) qui pourraient cependant être mieux développés, en mettant en scène (développement de parcs nationaux, parcours thématiques...) et aménageant les sites parcours pour allonger la durée des séjours, augmenter les retombées économiques (haltes gourmandes, hébergements adaptés aux touristes itinérants, ...) et assurer leur durabilité (canalisation des flux de touristes, accessibilité des sites par des transports alternatifs,...).

La concentration des efforts de la Région sur ces identités (impact accru du soutien et construction d'une identité claire et différenciante) bénéficiera également aux autres secteurs du tourisme (séjours mixtes, ...).

En conclusion, ces études confirment que **l'ambition pour le Tourisme wallon** est d'augmenter les retombées économiques. Elles recommandent également une concentration de nos actions et un renforcement de notre identité autour de deux axes « **Authenticité, savoir-faire, culture et patrimoine** » et « **Nature et évasion** » ainsi qu'un renforcement des collaborations entre tous les acteurs du secteur, ce que la **Ville de Fleurus va ambitionner** de réaliser dans les prochaines années, à travers les actions décrites dans ce présent rapport.

PREMIÈRE

PARTIE

**DÉTERMINATION
DES OBJECTIFS**

CHAPITRE PREMIER

POURQUOI UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ?

Longtemps considéré comme un secteur d'intérêt secondaire, au-delà de sa dimension sociale, le tourisme constitue aujourd'hui, de manière de plus en plus affirmée comme nous venons de le démontrer en préambule, un vecteur économique à part entière, créateur de richesse et d'emplois.

1. DYNAMISER LE TOURISME ET LE FAIRE GRANDIR GRÂCE À UN PLAN STRATÉGIQUE EFFICACE !

Consciente de cette évolution, soucieuse de choisir les meilleures orientations en matière de tourisme et d'opter pour les meilleurs choix pour l'avenir, la Ville de Fleurus a conçu un outil stratégique de déploiement et de dynamisation touristique détaillé dans ce « **Plan de développement touristique** » appelé à évoluer au fil du temps afin de prendre en compte les besoins et suivre les tendances.

« Le succès d'une démarche d'attractivité se construit dans la durée, la pérennité, la cohérence, le partage et la propagation ! »

2. AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Miser sur le développement du Tourisme au sein de son territoire, c'est également entreprendre une politique de développement qui intègre diverses composantes : l'aménagement et la valorisation du cadre de vie et du patrimoine, le développement économique et commercial, la valorisation notamment des secteurs social, culturel, sportif, environnemental ou encore, folklorique et événementiel.

La politique touristique de la Ville de Fleurus s'articule essentiellement autour d'atouts répertoriés au sein de trois pôles qu'il convient de développer en fonction de la réalité et de l'axe définis :

- « Nature & Loisirs »,
- « Mémoire & Patrimoine »,
- « Folklore & Événements ».

Dès lors, sur la base du recensement des potentialités reprises dans le présent document, nous pouvons structurer un



plan d'action conçu comme un véritable programme pluriannuel de développement de l'attractivité du territoire fleurusien.

L'objectif étant, au-delà de la poursuite de la gestion actuelle, la mise en place d'une politique touristique de long terme.

Complémentaire à ces trois axes, il convient également d'accorder une attention particulière au volet « Communication et Promotion » qui en constitue le porte-voix.

En pratique, dans un souci de meilleure lisibilité et de cohérence, les sites et « produits » présentant un intérêt géographique ou thématique communs ont été regroupés au sein de ces différents pôles sur lesquels nous reviendrons plus loin dans le document.

3. RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ

3.1 DÉVELOPPEMENT D'UN MOBIPÔLE À LA GARE BSCA DE FLEURUS

La vision stratégique de redynamisation commerciale et la transformation de notre centre-ville s'inscrivent dans une approche multifactorielle qui prendra en compte les différents éléments déterminants tels que la diversité des services, la qualité des infrastructures urbaines, l'accessibilité et la diversité des modes de transport, la qualité de l'habitat, etc.

Cette vision, couplée à l'évolution et à la croissance de la mobilité des personnes



mais aussi aux défis environnementaux qui sont les nôtres, nous amènent à repenser la mobilité en centre-ville et le développement d'un véritable mobipôle qui permettra de développer et d'améliorer l'intermodalité en favorisant l'utilisation de moyens de transport alternatifs.

Pour développer les alternatives à la voiture, il est nécessaire de passer par un maillage cohérent de services et d'infrastructures sur tout le territoire, même quand les distances sont plus longues. Cela est également valable pour les zones rurales parfois très étendues.

C'est pourquoi, le développement du mobipôle de la Gare de Fleurus est crucial.



Lieu stratégique, la gare de Fleurus permettra aux voyageurs de rejoindre l'aéroport BSCA en quelques minutes (deux navettes par heure). Par ailleurs, une étude est actuellement en cours quant à la redéfinition de l'offre de transport en commun afin d'optimiser les horaires et les fréquences des bus pour permettre aux voyageurs/visiteurs de bénéficier d'une offre optimisée.

Fleurus devient ainsi un véritable nœud stratégique de la mobilité.

Parallèlement au développement de la gare, des travaux de transformation de l'Avenue de la Gare en véritable esplanade sont également prévus dans le projet de mobipôle. Le réaménagement, tant d'un point de vue spatial qu'esthétique, assu-

raera non seulement un meilleur cheminement piéton des riverains (notamment vers les commerces et les services publics) mais surtout devra assurer l'accueil des voyageurs dès la sortie de la gare SNCB par le biais d'aménagements dédiés prioritairement aux piétons et aux cyclistes.

Enfin, l'aménagement central destiné aux piétons fera office de « halle » qui pourra également accueillir divers événements tels que des expositions d'artistes locaux, un marché des producteurs locaux ou toute autre animation permettant de dynamiser ce quartier.

3.2 RECOURS A LA MOBILITE DOUCE ET DURABLE

La création d'équipements, d'aménagements et d'infrastructures adaptés et sécurisés par la mobilité active est au cœur du

CHAPITRE DEUX **VISION STRATÉGIQUE**

La mise en œuvre du présent **Plan de Développement Touristique** a pour ambition de positionner la Ville de Fleurus de manière plus marquée dans l'offre touristique de Charleroi Métropole, voire de la Wallonie, en renforçant son image, en valorisant son cadre de vie, en amplifiant son attractivité, mais aussi en rendant aux citoyens fleuriens une forme de fierté identitaire.

Pour y parvenir, le plan appuie sa conception sur plusieurs principes opérationnels et stratégiques :

- Inscrire la politique de développement touristique de la Ville de Fleurus dans une démarche transversale intégrant l'ensemble des secteurs et acteurs

développement urbain.

À terme, et dans une vision plus large de déploiement du centre-ville, la micro-mobilité sera également développée, en intégrant un réseau de trottinettes électriques. Ce genre de mode de déplacement souvent utilisé pour le premier et le dernier kilomètre devra être compatible avec les services de transports publics et les réseaux cyclables existants.

3.3 CREATION D'ESPACES DE VOITURES ET VELOS PARTAGES

L'objectif est également d'offrir une multitude de services annexes, complémentaire à l'offre de transport « classique » via la mise à disposition de voitures et vélos partagés, trottinettes électriques, etc.

locaux potentiellement concernés que sont les secteurs économique, associatif, social, culturel, événementiel, sportif, folklorique, etc. ;

- Elaborer le plan de développement dans une optique de continuité structurée et reposant sur une articulation cohérente de projets réalisables séparément en fonction de la conjoncture et des moyens ;
- Réfléchir et concevoir les différentes actions du plan dans une approche financièrement et opérationnellement réalistes en y intégrant, si possible, les potentialités et opportunités de soutiens extérieurs et en y impliquant tant les différents pouvoirs publics que les acteurs et opérateurs privés.

DEUXIÈME

PARTIE

**ÉTAT DES LIEUX
ET ANALYSE
DES DONNÉES**

ANALYSE DU TERRITOIRE ET GRILLE D'ÉVALUATION AFOM

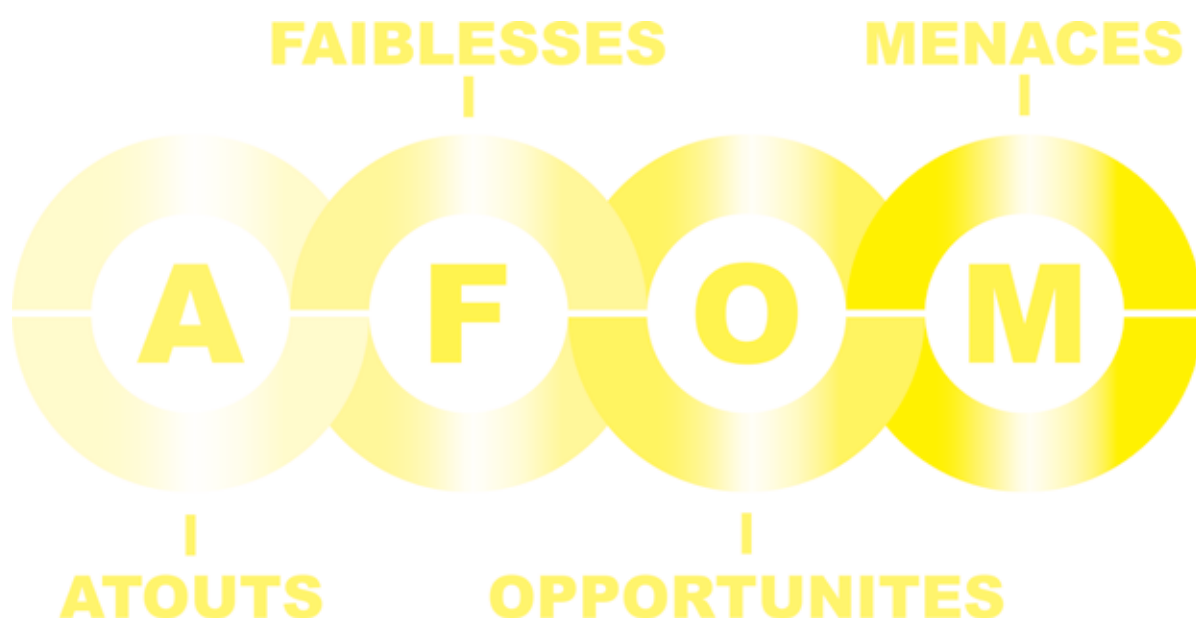
A travers cette deuxième partie, nous allons tenter d'évaluer et réorienter nos pistes d'actions en identifiant les atouts et les faiblesses du Tourisme dans son ensemble sur le territoire fleurusien, les opportunités et les menaces auxquelles il fait face.

Notre analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces), consistera en l'identification et la comparaison des facteurs positifs et négatifs dans l'environnement interne et externe au Tourisme fleurusien.

Cette analyse stratégique nous permettra dans un premier temps d'étudier les forces et faiblesses du secteur touristique sur l'entité, avec les opportunités et menaces, qui nous permettront de définir une stratégie de développement touristique efficace et pérenne.

Le but de l'approche est que l'ensemble des facteurs (internes et externes) soit pris en considération, de manière à maximiser les potentiels des forces et des opportunités et à minimiser les effets des faiblesses et menaces.

En identifiant les facteurs pouvant influencer favorablement ou défavorablement le déroulement du programme d'actions, cette analyse permettra de réduire les incertitudes et ainsi d'affiner ou d'évaluer la stratégie envisagée.





1. LE SITE DU VIEUX-CAMPINAIRE ET L'ÉTANG DE LA VIRGINETTE

Inauguré en 1999, le site de la « Forêt des Loisirs » affiche aujourd'hui plus de 20 années d'existence. Il constitue un des piliers sur lesquels se construit l'offre touristique de notre entité.

En un peu plus de deux décennies, la physionomie du lieu, son affectation, son développement et son utilisation ont fortement évolué.

Autrefois friche industrielle, ce site a aujourd'hui trouvé une fonction plus noble à maints égards.

Dédié aux « loisirs nature », le Bois de Soleilmont, dont 65 hectares sont propriété de la Ville de Fleurus, est désormais mis en

valeur et accessible aux promeneurs, aux randonneurs équestres, aux vététistes, ...

En bordure du bois, la zone de détente de la « Forêt des Loisirs » est devenue un lieu traditionnel de pique-nique et de barbecue pour les visiteurs venant de toutes parts.

Aménagée dès l'ouverture du site, cette zone est malheureusement déjà marquée par l'effet du temps. Aussi, dans un souci de redynamisation des activités de détente et de loisirs qui y sont développées, des travaux de modernisation et de réaménagement ont déjà été entrepris. Ils ont porté essentiellement sur la plaine de jeux et ses abords. Les barbecues, quant à eux, ont déjà été remplacés par du matériel neuf à

la plus grande satisfaction des utilisateurs.

Par ailleurs, une étude portant sur un projet de valorisation complémentaire du site de la Forêt des Loisirs a été menée par le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie (CITW) en collaboration avec IGRETEC. Cette étude a débouché sur un schéma directeur de développement mis à jour en 2022 et qui confirme tout le potentiel d'un site unique au Nord-Est de Charleroi.

Soulignons, avec un brin de fierté, que la Ville de Fleurus peut légitimement s'enor-



gueillir d'offrir sur son territoire, cette zone considérée, à juste titre, comme l'un des plus agréables « poumons verts » accessibles au public au nord de Charleroi Métropole.

Ce site forestier a récemment pu bénéficier de quelques aménagements naturels complémentaires qui ont permis d'amplifier son attractivité, notamment par la remise en eau de l'étang dit « de la Virginitte ».

La Forêt des Loisirs est à la fois un site à vocation « détente/nature » mais également un site dont le concept « espace spectacle » est amenée à se développer. Un projet global visant à intégrer ces dimensions de manière harmonieuse au sein d'un seul et unique projet est donc en cours d'élaboration.

L'embellissement d'un étang dans le bois de Soleilmont ajoute un élément de valeur à la zone.

FORCES

- Zone forestière d'une superficie de plus de 60 hectares, attractive et unique dans cette partie de Charleroi Métropole.
- Circuits de promenades.
- Zone naturelle idéale pour la détente et la pratique du sport nature largement apprécié.
- Proximité du bureau d'Accueil de l'Office du Tourisme.
- Balades propices pour les vététistes.
- Zone forestière soigneusement gérée et entretenue.
- L'étang ajoute une dimension paysagère bucolique et didactique à la zone forestière (présence d'un observatoire à oiseaux, panneaux didactiques et hôtels à insectes installés).

FAIBLESSES

- Equipement de la zone de détente à compléter/ remplacer.
- Balisage perfectible.
- Afflux toujours plus important de visiteurs ayant des conséquences négatives sur la gestion du site.
- Fréquentation des circuits de promenade entraînant une dégradation importante au niveau des chemins qui serpentent dans le bois (élargissement, sols endommagés, nouveaux chemins) ; L'intrusion, pourtant interdite, de motos et quads, aggrave ce problème.
- Site abondamment fréquenté par les vététistes équipés de VTT électriques, plus agressifs pour les sols et presque comparables en matière de dégâts à de petites motos.
- Fréquentation de l'étang par un public peu ou pas intéressé par l'aspect bucolique du lieu et cherchant à s'isoler (stupéfiants et autres).

1.350.000€ DE SUBSIDES POUR LA FORÊT DES LOISIRS

Poursuivant ses objectifs de développement et de renforcement des points d'attractivité de son territoire, la Ville de Fleurus a rentré un dossier de candidature dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens FEDER 2021-2027. L'attrait touristique de la Forêt des Loisirs constituant le cœur de ce projet d'envergure a été retenu par le jury de Charleroi Métropole. **Une revalorisation du site sera subsidiée à hauteur de 1.350.000€.**

Sur base de l'étude de la Forêt des Loisirs réalisée par Igretec et la fiche projet issue du rapport de 2022, quelques pistes concrètes sont envisagées pour renforcer l'offre touristique de la Forêt des Loisirs.

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DIDACTIQUES ET CULTURELS ¹

Création d'un pôle « Loisirs familiaux et communautaires »



Le hall polyvalent est destiné à devenir un pôle culturel et événementiel. Celui-ci serait complété par une fonction d'accueil, des toilettes publiques, une cafétéria ainsi qu'une vaste terrasse orientée au sud. Il pourrait intégrer par ailleurs des fonctions complémentaires :

- Une location de vélos, de vélos électriques et de rollers, avec atelier de réparation et lavage du matériel ;
- Des partenariats avec les associations locales et régionales ou les écoles, tant en termes d'accueil ponctuel pour l'organisation de journées thématiques que d'organisation d'évènements sur le thème de la forêt (conférence dans la salle de spectacle, exposition, animations en forêt...).

Mise en place d'un circuit didactique en forêt



Un circuit didactique emprunterait, dans la mesure du possible, les chemins existants et formerait une boucle d'environ 2,45 kilomètres. Le circuit devrait pouvoir être recoupé vers son centre pour les promeneurs qui souhaiteraient parcourir une boucle plus courte. Il ne devrait pas nécessiter de déboisement. Ou, le cas échéant, de manière très limitée, aux endroits où les chemins seraient à créer. Tout au long du circuit, plusieurs thèmes pourraient être développés, tels que :

- La connaissance de la forêt, des plantes et des animaux qui y vivent ;
- Les écosystèmes des ruisseaux, des axes de ruissèlement et des étangs existants en forêt ;
- L'histoire du site, extractive et manufacturière ;
- Les contes et légendes en forêt.

¹ Etude de la Forêt des Loisirs réalisée par Igretec et fiche projet issue du rapport actualisé le 11.03.2022.

Création d'un circuit d'art et de découverte en forêt : land'Art et art éphémère

Le circuit d'art et de découverte en forêt serait un tronçon du circuit didactique cité et illustré précédemment. Il permettrait l'exposition par exemple, des œuvres de land art et/ou d'art éphémère en bois. Ces œuvres seraient disposées le long du chemin de promenade ou légèrement en retrait dans le bois.

Il ne devrait pas nécessiter de déboisement. Il pourrait être ouvert en priorité à des artistes locaux et faire l'objet de renouvellement d'œuvres en fonction du vieillissement de celles en place. Par ailleurs, en partenariats avec le futur pôle culturel et le monde associatif, la découverte du parcours d'exposition des œuvres en forêt permettra de renforcer le respect de la forêt par une présence sensible et discrète permettant un contrôle social naturel.

Création d'un vallon des aventures

Il serait localisé de part et d'autre des divers petits rieux (axes de ruissèlement), dans la partie boisée du site. Il comporterait des pontons en bois, des passages réalisés au moyen de platelages en bois sur des zones humides, des mares et petits plans d'eau à créer (avec des barrages modulaires ludiques).

Présence de voie verte et itinéraires de liaison / Modes doux & transports en commun

La Ville de Fleurus présente, par son caractère hybride (au point de vue multi modal), un potentiel cyclable important. La « Forêt des Loisirs » bien qu'enclavée au centre de plusieurs axes et voies rapides de gabarits importants, peut aisément renforcer son accessibilité vélo en faisant de cette situation une valeur ajoutée. Citons, comme atout indéniable, la présence d'une voie de chemin de fer désaffectée à proximité immédiate du site. Déjà utilisée actuellement comme chemin de promenade, celle-ci longe discrètement le cimetière du Vieux Campinaire et marque la limite entre zone boisée et zone résidentielle. Moyennant quelques aménagements, elle pourrait aisément être reliée aux infrastructures existantes (via un développement réseau points-nœuds), comme :

- Au Sud, le RAVeL1 Gilly Nord ;
- Au Nord, le pré-Ravel ligne 147 Ligny-Sombreffe via la N29 ;
- Aux lignes proches du réseau TEC (Chaussée de Gilly ou RN29).

Ces arrêts sont eux-mêmes en connexion avec la station de métro Gazomètre à Gilly.

LE CONCEPT POINTS NŒUDS

Ce nouveau réseau d'itinéraires cyclables de 880 km au Cœur du Hainaut est rattaché à un ensemble de réseaux points nœuds comprenant plus de 41.000 km de tronçons balisés, au niveau européen ; les réseaux les plus proches étant la Wallonie Picarde à Vélo et le Brabant Wallon à Vélo.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Amélioration des équipements des zones forestières et de détente par l'ajout de nouvelles infrastructures venant compléter équipements existants, diversification de l'aire de jeu actuelle prenant en compte les différentes classes d'âges et l'accessibilité (partiellement ou entièrement) aux personnes à mobilité réduite.
- Positionnement de Fleurus en qualité de Ville Etape,
- Aménagement de nouveaux balisages à l'entrée et dans le Bois de Soleilmont,
- Balisage différencié de chemins accessibles aux piétons et ouverts aux VTT (solution complexe à mettre en place du fait de la disposition du site),

- Mise en place au niveau des points d'entrée d'une signalisation interdisant clairement l'accès de la forêt aux quads, motos et à tous les véhicules à moteur,
- Adoption d'un règlement spécifique prévoyant la mise en place d'un système répressif en cas de non-respect des règles,
- Mise en valeur de l'Office du Tourisme (ou d'un point d'informations touristiques) au moyen de vitrophanies attractives et communication fréquente sur les réseaux sociaux fleurusiens + périodique d'informations communal,
- Création de circuits balisés spécialement adaptés aux VTT,
- Recherche de solutions permettant l'acquisition des parcelles forestières privées voisines du domaine public actuel qui pourraient y être intégrées.
- Sécurisation du site, via l'adoption d'un règlement spécifiant les seules activités autorisées, interdisant le stationnement sur cette portion de la rue de la Virginitte et mise en place de la signalisation correspondante,
- Mise en place d'un système de surveillance par caméras,
- Mise en place d'un équipement permettant d'éviter toute remontée vers la porte d'entrée de la Forêt des Loisirs (hall polyvalent) par les véhicules automobiles,
- Poursuite de l'aménagement de l'étang (Aménagement léger des abords, plantations,...).

2. LA PLAINE DES BARBECUES

En période normale, la zone des barbecues attire plusieurs milliers de visiteurs par an. Certains jours, plusieurs centaines de personnes occupent le site. Une réflexion est en cours quant à une réaffectation de cet espace potentiellement à envisager.



FORCES

- Zone connue pour sa propreté et son bon entretien.
- Espace convivial, idéal pour les groupes familiaux (présence de jeux pour les enfants à proximité des barbecues).
- Présence sur site d'une combinaison multisports pour les adultes (fitness urbain).
- Point de départ des circuits de promenades serpentant le bois.
- Proximité du bureau d'accueil de l'OT.
- Espace barbecue accessible à tous et entièrement gratuit.

- L'espace, à l'origine dédié à une zone de barbecue familial et de détente, est régulièrement utilisé abusivement pour d'autres activités peu compatibles avec sa destination première (sports de ballons, rassemblements divers, rodéos, ...).
- La fréquentation ne correspond pas au nombre de barbecues disponibles ; Il n'est pas rare que des barbecues soient allumés à même le sol, détruisant la pelouse.
- Des fêtes de famille, anniversaires, mariages, baptêmes y sont organisés. Ces « utilisateurs » se présentent parfois avec des installations complètes (portiques, petits chapiteaux, piscines ...) et « privatisent » des zones entières de la plaine.
- Il n'est pas rare que des personnes venues « faire un barbecue » sur le site coupent des branches aux arbres bordant la plaine pour alimenter leur feu.
- L'affluence estivale est souvent trop importante, créant conflits, incivilités et finalement de l'insalubrité (abandon de nourriture qui attire les nuisibles durant la nuit avant le nettoyage du matin suivant).
- Pas de toilettes présentes à proximité de la Plaine. L'adjonction durant la période estivale de toilettes provisoires n'empêche pas de nombreuses personnes de souiller de leurs déjections l'entrée du bois, au départ notamment de certains circuits de promenade. Des toilettes fixes (au niveau de la salle du Vieux-Campinaire) seraient un plus. Il conviendra alors de pousser les utilisateurs à se détourner de leur pratique « sauvage » via un rappel dans le Règlement Général affiché à l'entrée de la Plaine (sous peine d'amende en cas de non-respect).
- L'impossibilité de consommer sur place (absence d'un point Horeca) multiplie les déchets abandonnés sur le site ou dans les poubelles.
- Le vieillissement des équipements (certains vieux de près de 20 ans) doit être intégré dans la refonte envisagée.

- Repenser les horaires d'accessibilité en imposant une heure de début et de fin de la présence sur site et afficher de manière visible, le Règlement Général propre à la Plaine des Loisirs ainsi que les sanctions potentielles en cas de non-respect.
- Réfléchir à la mise en place d'un contrôle d'accès au site par le biais d'un système limitant physiquement l'accès à la zone après une certaine heure à l'aide d'une barrière.
- Visionner de manière régulière les enregistrements des caméras mises en place afin de poursuivre et sanctionner les incivilités constatées (« rodéos » en soirée, fêtes improvisées, consommation et commerce de substances illicites).
- Envisager la mise en place d'une surveillance effective du lieu (présence sur place d'une personne représentant l'autorité et ayant un pouvoir de Police).
- Prévoir un espace Horeca ouvert sur le site durant la période estivale (concession de la cafeteria de la salle polyvalente).
- Multiplier le nombre de poubelles présentes sur le site ou installer un système de poubelles intelligentes à l'instar de grandes villes (poubelles autonomes connectées, capables de compacter les déchets pour ne pas déborder et pour optimiser les frais de collecte).
- Diversifier et compléter l'équipement de la plaine de jeu.
- OU Remplacer les équipements de la plaine des barbecues en bout de vie, voire réorienter la destination de cet espace vers un autre type d'activités comme par exemple, une « académie de golf ».

3. LES CIRCUITS RURAUX DE « PROMENADES NATURE »



L'une des caractéristiques principales du réseau points-nœuds est qu'il est accessible, modulaire et sécurisé.

Chaque intersection du réseau est identifiée par un numéro spécifique. Les panneaux indiquent les points-nœuds les plus proches et la direction à suivre pour les rejoindre.

Pour préparer son itinéraire, il suffit de noter dans l'ordre la liste des points-nœuds par lesquels l'on souhaite passer et de suivre sur le terrain les balises numé-

tées. L'intégration de l'entité de Fleurus à ce réseau est en cours de finalisation.

Par ailleurs, le Ravel 147 reliant Ligny, Fleurus, Wanfercée-Baulet et Sambreville entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation. Il s'appuie sur deux dossiers complémentaires (davantage développés dans un plan spécifique) que constituent, d'une part, l'aménagement d'un boulevard urbain entre le rond-point de l'autoroute E42 et le carrefour Brennet et d'autre part, la requalification de la RN 29 dans sa partie comprise entre le rond-point du Vieux-Campinaire et l'autoroute E42. Ces deux aménagements, conçus dans un concept favorisant la mobilité, douce permettront à l'avenir de rallier le centre de Fleurus au Vieux-Campinaire à vélo.

FORCES

- Une entité étendue permettant de longues balades.
- La possibilité de créer différents circuits thématiques.
- Des promenades disposant de sites d'intérêt relativement bien répartis sur l'ensemble de l'entité.
- Une mise en place, en cours, du réseau « Points nœuds ».
- Des liaisons faciles à vélo et proches des différents points nœuds.

FAIBLESSES

- Sur les parcours les plus longs, les paysages souffrent d'un manque de diversité.
- Hors certains circuits spécifiques, les balades sont plus propices à des déplacements cyclistes qui permettent malgré tout de profiter de l'aspect « Nature » de l'activité.
- Le réseau routier fleurusien est pour l'essentiel constitué en étoile autour du nœud que représente Fleurus. L'essentiel des circuits longs, à caractère touristique, transitent donc par cette zone à forte concentration où le réseau présente des risques particuliers pour la mobilité douce.

- Intégrer pleinement le territoire fleurusien dans le maillage « Points Nœuds »,
- Compléter l'offre de chaque parcours déjà créé,
- Déterminer une manière innovante pour les valoriser au travers de différents supports,
- Concevoir des circuits GPS téléchargeables,
- Etudier les possibilités de collaboration avec des professionnels loueurs de vélos (électriques).

4. LES CIRCUITS DE PROMENADES EN ZONE FORESTIÈRE

Les chemins parcourant le Bois de Soleilmont sont nombreux. Ils s'articulent autour de trois drèves, parcourant le bois du Nord au Sud, et connectées entre-elles par divers chemins secondaires.



- Circuits partants tous du même point de départ, situé au Nord du site de la Forêt des Loisirs.
- Office du Tourisme disposant d'un parking.
- Point de départ alternatif (disponible au sud de la zone) au niveau du cimetière de Charleroi et disposant d'un parking.
- Plusieurs points d'intérêt, situés dans le bois, liés à l'histoire du site.
- Cinq parcours didactiques (de 4.5 kms à 9 kms) et 9 sportifs (de 1.5 kms à 8 kms) disponibles sur le site.
- Une liaison avec le Ravel 119 au sud du Bois de Soleilmont est possible. Toutefois cette liaison emprunte une voie extrêmement dangereuse (Rocade de Gilly). Un dossier est en cours au SPW.
- Chemins régulièrement entretenus.

- La disposition des lieux rend très complexe un balisage exhaustif des circuits avec les outils préconisés par la Wallonie. Les modèles imposés provoqueraient une surmultiplication illisible de panneaux en certains lieux.
- Le balisage ne peut être envisagé qu'en plaçant les indications directement sur les arbres. La mise en place de balises sur des supports spécifiques a été tentée. Il a été constaté que vu la configuration du site, la disparition d'un seul panneau peut rendre impossible de retrouver plusieurs parcours.
- L'afflux massif constaté ces derniers mois a fortement endommagé les chemins.
- Le nombre important de points d'accès à notre bois le rend idéal (aussi) pour les quads et motos qui utilisent nos circuits comme pistes de vitesse (avec les risques que cela implique pour les piétons).

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Redécoupage et nouveau balisage des circuits de promenades.
- Balisage simplifié à usage local. Un seul parcours prenant comme référence la rue de la Virginette et des indications de distances différenciées pour signaler les chemins de liaison.
- Mise en place d'une signalétique informative et didactique attirant l'attention sur les points d'intérêts historiques ou naturels du site mais attirant également l'attention sur la fragilité de celui-ci et la responsabilité de chacun dans sa préservation.
- Connexion vélo avec le Centre-Ville et l'extramuros via le Ravel 147.
- Placement à des endroits stratégiques de barrières et obstacles visant à gêner le passage des quads et des motos.
- Réflexion sur la possibilité d'étendre le Ravel 147 (départ de Ligny) en direction du 119, en passant par la Forêt des Loisirs.
- Mise sur pied et poursuite de différentes journées thématiques, soit au départ des services du Tourisme (Promenades à thèmes : Fleurus d'hier et d'aujourd'hui, Fleurus champêtre, ...), soit en synergie avec les services de la Culture et/ou de l'Académie (les Dimanches en musique), des Relations internationales (Week-end ou Foire des Villes jumelées) ou encore du Commerce (Marchés de Terroir).
- Conception d'un Rallye touristique original (en partenariat avec le secteur associatif et le commerce local).
- Création d'un parcours trail : Il comporterait une boucle sportive d'environ 3 kilomètres. Elle permettrait aux vététistes les plus téméraires d'affronter la descente du terril et les multiples obstacles artificiels et naturels du parcours trial implantés dans un vallon encaissé. Un itinéraire de contournement permettrait aux vététistes plus paisibles de contourner le terril et les obstacles du parcours trial. Le circuit freeride (mélange de randonnée sportive et de descente au travers d'obstacles mettant à l'épreuve la technicité et l'endurance au travers du VTT) pourrait être utilisé pour l'organisation de compétitions.

Au-delà de ce terreau fertile, Fleurus est dotée d'un « Plan Communal de Mobilité » qui l'aide au quotidien à prendre les décisions mesurées et adaptées aux différents usages.

Fleurus a, dans ce cadre, notamment été sélectionnée, en 2021, comme « **Commune pilote pour une Wallonie Cyclable** », lui permettant de bénéficier de subsides visant le développement de l'usage du vélo au quotidien. Les actions concrètes financées par cet appel à projets visent notamment :

- Le développement d'un réseau structurant ;
- La sensibilisation à la pratique du vélo (Ex. organisation de brevets cyclistes à l'attention des écoles) ;

Le site de la « Forêt des Loisirs » se prête aisément à ce type d'initiatives. Le schéma directeur cyclable pour la Wallonie, recense, entre autres pour Fleurus, des voiries à haut potentiel cyclable permettant de pointer les axes prioritaires.

A ce titre, soulignons que la « Forêt des Loisirs » se situe au centre de voiries de ce type et correspond à des caractéristiques majeures :

- Itinéraires directs ;
- Continuité du réseau ;
- Cohérence du maillage ;
- Prise en compte des plans communaux de mobilité ;
- Suppression des tronçons non aménageables ;
- « Rationalisation » des itinéraires « vélos touristiques » (cohérence entre les véloroutes et les réseaux à points-nœuds existants).

Dans un schéma idéal, les divers circuits devraient pouvoir être connectés aux sites proches de la « Tour du Roton » à Farciennes et du terroir « Petit-Try » (projet de « Trail center »). La combinaison de ces divers sites et activités permettrait la création d'une vaste zone (+/- 100 Ha) dédiée au développement économique et touristique.

Dans la situation actuelle, des tracés, passant par le centre des communes ou les zones résidentielles, permettent de relier ces trois sites. Ils supposent toutefois un allongement sensible de la distance et de la durée.

Des connexions directes potentielles apparaissent difficiles mais ne sont pas impossibles. Elles supposent plusieurs aménagements en vue de franchir les voies rapides et, de manière plus spécifique, la N568, et la N29 (Chaussée de Gilly). Des plans d'aménagement spécifiques sont en cours de discussion avec le SPW Mobilité.

CHAPITRE DEUX

TOURISME DE MÉMOIRE



Ville historique, ville de batailles et de victoires liées à la grande Histoire de la France et de la construction de l'Europe, Fleurus ne pouvait ignorer cette richesse patrimoniale parfois délaissée.

Ville stratégique de tous temps, le centre-ville de Fleurus se caractérise notamment par la présence de trois sites patrimoniaux proches l'un de l'autre : le Château de la Paix, le Moulin Naveau et le Monument « Aux victoires françaises de Fleurus ».

Fleurus, Tourisme de Mémoire et de Patrimoine !

Complémentaire, cette zone abrite également nombre d'édifices témoins de l'Histoire et de l'évolution urbaine de la cité (le centre ancien, l'église Saint Victor, l'ancien Hôtel de Ville, les anciens couvents, le

château Zualart, etc.), autant de richesses patrimoniales autour desquelles peuvent s'articuler une offre de découvertes polymorphe.

Par ailleurs, le centre-ville de Fleurus se caractérise aujourd'hui par une requalification urbaine considérable qui augure d'un nouvel essor économique amplifiant également l'attractivité de la zone. Les différents aspects de cette mutation urbaine sont amplement développés dans le **Plan Transform** (disponible sur www.fleurus.be) initié en 2019.

C'est donc un deuxième pilier important, constitutif de l'attractivité de la Ville, qui a déjà connu un développement important, sur lequel l'offre touristique peut et doit s'appuyer.

1. FLEURUS - CENTRE-VILLE



Le centre-ville de Fleurus dispose de nombreux atouts. Sa mise en valeur découlera et résultera de l'image que nous en donnerons et des moyens déployés pour y parvenir.

Comme déjà évoqué plus avant, le centre-ville de Fleurus se caractérise aujourd'hui par une requalification urbaine et les aménagements connexes programmés à court et moyens termes, tant par le secteur privé que par la Ville elle-même et plus spécifiquement développés dans le Plan Transform' et le Projet Shop'In Fleurus*, y contribueront sans conteste.

FORCES

- Centre-ville historique où la lecture du passé fleurusien est à portée de tous.
- Plusieurs sites extrêmement intéressants qu'il serait possible de valoriser (l'Eglise Saint-Victor, le café « Au Coq d'Or » (premier Hôtel de Ville de Fleurus).
- Importants travaux réalisés ou en projet pour rendre un aspect plus agréable à différents lieux (réhabilitation des rues du Couvent et de la Station).
- Situé sur la Route Napoléon en Wallonie.
- Ville située sur des axes de communication à forte fréquentation.
- Le centre-Ville et les points d'intérêt sont accessibles à pied car distants les uns des autres de moins d'un kilomètre.
- Centre urbain ancien assez restreint autorisant des expositions provisoires (expos virtuelles) ou une mise en valeur virtuelle pour certains aspects historiques (recréation d'un bâtiment en réalité virtuelle).
- Nouvelle plateforme modale de la Gare BSCA de Fleurus (mobipôle).
- Nombreux bâtiments listés au Patrimoine wallon.
- L'histoire locale est tellement riche qu'elle peut se décliner en différentes thématiques qu'il est possible de mettre en valeur : patrimoine architectural (bâtiments remarquables, tracés des rues, bâtiments disparus), patrimoine religieux (églises, chapelles, congrégations), patrimoine militaire (vestiges militaires, trace des conflits, histoire des conflits), patrimoine humain (citoyen(ne)s célèbres), patrimoine civil (ville traversée par des chemins anciens et porteurs d'histoire), patrimoine folklorique (sociétés folkloriques, confrérie).

* Disponible sur le site www.fleurus.be

FAIBLESSES

- La zone recueille de nombreux commerces Horeca auxquels il faudrait ajouter pour compléter cette offre davantage de commerces de proximité (petits commerces).
- La politique de stationnement doit être repensée (zones bleues, disques, ...). Une étude en ce sens a été menée et les actions seront mises en oeuvre après les travaux de requalification.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Coordonner les actions avec l'ensemble des différents plans, tant au niveau du Tourisme que du commerce, pour une attractivité globale.
- Mettre en place une signalétique touristique directionnelle et informative adéquate.
- Obtenir des subventions pour la création de parkings en centre-ville.
- Créer des développements transversaux.
- Analyser les échanges de bonne gouvernance via le projet européen URBACT.

2. LE CHÂTEAU DE LA PAIX



Le Château de la Paix, unique en Europe de par son histoire, constitue le plus bel élément du patrimoine communal.

Son affectation en tant que site de prestige s'impose comme une évidence.

Toutefois, un usage à finalité purement touristique pourrait restreindre ses potentialités. Le concept envisagé est donc de faire coexister sur le site différents pôles d'activités distincts, compatibles et complémentaires.

Le présent dossier constitue la ligne directrice des actions à venir. Il sera mis en oeuvre en fonction de l'état d'avancement de la libération du site, qui abrite aujourd'hui une partie des services administratifs de la commune.

FORCES

- Lieu historique unique déjà connu et reconnu pour sa valeur.
- Travail de valorisation et de reconnaissance du site déjà entamé.
- Thématique et travaux scénographiques de base déjà posés (reconstitution de la Chambre de Napoléon).
- Nombreux éléments authentiques et d'époque encore existants (la totalité de la salle des Mariages existante, à l'étage, la Chambre de Napoléon dans le goût de l'époque, ...).
- Site facile à trouver et disposant d'un parking à proximité et facile d'accès bien que limité en termes de places.
- Site suffisamment vaste pour y proposer des activités d'envergure mais aussi des événements privés.
- Présence d'un grand parc permettant la tenue d'événements de plus grande ampleur.
- Installation prochaine de bornes de recharge pour vélos électriques.

FAIBLESSES

- Le site a été retravaillé pour un usage administratif.
- Le « décor » a été modifié pour un usage fonctionnel et non dans une optique de valorisation historique ou de prestige.
- Sa requalification devra être mise en œuvre en conceptualisant son ou ses usages à long terme de manière polymorphe mais pleinement respectueuse de sa dimension historique et patrimoniale.
- La dimension importante du lieu nécessite, pour le « faire vivre », d'y tenir des activités capables d'optimiser l'espace au mieux.
- Dans sa nouvelle dimension, le site devra impérativement renouveler sa proposition touristique pour y attirer un public varié intéressé, voire séduit, par le choix et la diversité des activités proposées.
- La requalification en site de prestige touristique- événementiel va nécessiter de repenser les espaces disponibles, et dès lors, engendrer des travaux pouvant se révéler importants, mais sans altérer la structure générale et conserver ainsi l'esprit du lieu.
- La tenue d'activités importantes au niveau du parc pourrait rapidement dégrader l'état de celui-ci.
- Absence de toilettes extérieures au niveau du parc.

-
-

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

Installation de l'Office du Tourisme. Le site sera libéré de sa fonction administrative en 2024 et peut alors faire l'objet d'un réaménagement.

a) Valoriser le cadre général du pôle patrimonial du quartier du Château de la Paix en faisant converger dans cette zone un maximum de parcours de mobilité lente, de manière à faire de ce lieu ainsi que du moulin Naveau des lieux de passage incontournables.

b) Valoriser les espaces disponibles dans et autour du château de Paix pour rationaliser et améliorer l'accueil des visiteurs sur une échelle plus importante, notamment :

- En développant une zone de parking sur l'ancien site du CEFA, rue de l'observatoire, pour permettre à des véhicules légers (voitures individuelles) ou lourds (cars et bus) d'y être accueillis. La position centrale de cet emplacement, entre le Château de la Paix et le moulin Naveau permettra en outre de valoriser les deux sites.
- En proposant, au niveau du site du Château de la Paix, de la location de vélos électriques, des bornes de rechargement pour ces mêmes vélos et les véhicules légers (voitures individuelles).

c) Valoriser à notre avantage la création de la nouvelle gare BSCA en y intégrant la promotion de notre proposition touristique (via une borne informative) et en accentuant le discours sur la proximité de l'offre principale (Château de la Paix) par rapport au site de la nouvelle gare. La thématique générale pourrait être : « Vous attendez votre vol ? Nous vous aidons à patienter ! ».

d) Valoriser le Château de Paix selon trois axes :

1. Dans sa dimension **« espace événementiel de prestige »** : en réaménageant le rez-de-chaussée de la partie centrale pour le convertir en espaces de réception « de Style ». L'espace principal serait l'actuelle salle des Mariages (grand salon) mais cet espace pourrait être agrandi en fonction des besoins du locataire par l'ouverture du bureau de la cellule Communication (rebaptisé « Salon bleu ») et de l'actuel service de Finances (rebaptisé « Salon rose »). Ces espaces seraient réaménagés pour entrer dans cette logique et dans le cadre visuel d'un château 17ème siècle.
2. Dans sa dimension **« centre d'interprétation et de valorisation de l'histoire fleurusienne »**. Cette thématique sera abordée au travers de la thématique « Fleurus, ville exemple de l'histoire européenne ». Les bureaux de l'étage pourraient être transformés en espaces muséaux sur différentes thématiques. En plus de la chambre de Napoléon, les bureaux du premier étage seraient dédiés à cet espace. L'objectif n'est pas de faire de ces pièces une zone muséale traditionnelle. Chaque pièce serait dédiée à une thématique choisie. Afin d'offrir à nos visiteurs, une visite qualitative mais rapide, nous pourrions proposer essentiellement un « spectacle » de réalité virtuelle par chambre (avec lunettes prévues à cet effet). L'une des chambres pourrait, par exemple, être dédiée à la thématique un champ de bataille ». Au travers de lunettes de réalité virtuelle, le visiteur pourrait se trouver ainsi plongé au cœur même d'un accrochage. De même, dans la salle dédiée au folklore fleurusien, le visiteur pourrait se

retrouver plongé au milieu du rondu final de la traditionnelle cavalcade. Les thématiques attribuées à chaque chambre seraient à préciser dans une étape ultérieure.

3. Dans sa dimension « espace d'agrément et événementiel ».

Le parc du Château de la Paix, de par sa grande qualité et sa grande beauté se prête particulièrement bien à une mise en valeur de ce type. La mise en place en des lieux choisis, de quelques « cadres photographiques »,

où les visiteurs pourront aisément se mettre en valeur, ainsi que le paysage placé derrière eux (endroits instagrammables : « prenez le temps d'une pose ! »). La tenue d'événements ponctuels (tel que le « Week-end au château ») renforcera l'attractivité et la visibilité de ce lieu. A plus long terme, il n'est pas envisageable d'ériger sur la partie gauche du parc, aujourd'hui sommairement aménagé en espace de détente pour le personnel, une « orangerie » permettant d'accueillir des réceptions ou des « events ».

3. LE MOULIN NAVEAU



Cet édifice a joué un rôle prépondérant dans la campagne napoléonienne de 1815. C'est, en effet, au sommet de ce moulin que Napoléon a installé son observatoire surplombant le champ de bataille de Ligny. Une plaque commémorative apposée sur la bâtisse le rappelle aux touristes depuis de nombreuses années.

Riche de sa valeur historique, le Moulin Naveau constitue sans conteste un des fleurons du patrimoine fleurusien. Il représente un vestige patrimonial de tout

premier ordre qu'il paraît primordial de préserver.

Lieu historique disposant d'une visibilité évidente, le Moulin Naveau est idéalement situé sur la « Route Napoléon en Wallonie », qui plus est, il est accompagné d'un monument fortement symbolique : le Monument « Aux Victoires Françaises », aujourd'hui un des plus célèbres de l'entité de Fleurus, qui a désormais trouvé sa place dans notre histoire. Il fut inauguré le 13 septembre 1936, par le comité Franco-Belge conduit par Maurice des Ombiaux.

Il rend hommage aux batailles de 1690, 1794 et 1815. De plus, il se situe sur l'axe cyclable 147 (Ligny-Fleurus-Wanfercée-Baulet-Sambreville).

Un des désavantages de sa présence en centre-ville est l'absence de parking propre, même si celui-ci se trouve à une distance assez limitée, d'environ 500 mètres par rapport à l'attraction principale (Château de la Paix).

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Un dossier de demande de subside en équipement touristique a été introduit auprès du Commissariat Général au Tourisme, sollicitant l'octroi, d'une part, d'une aide à l'acquisition du bien immobilier et d'autre part, le subventionnement de son aménagement en point d'information touristique, conjointement à l'aménagement d'un « gîte insolite ».

Valoriser le Moulin Naveau (acquisition en cours), dans sa dimension « espace d'accueil et de résidence »

- En aménageant au rez-de-chaussée un espace d'accueil et d'orientation pour les visiteurs.
- En aménageant, au niveau des étages supérieurs, plusieurs chambres d'hôtes

4. LES PATRIMOINES REMARQUABLES DE FLEURUS

A. Les églises et chapelles



Il serait tout à fait possible dans l'entité de Fleurus de valoriser également un patrimoine peu évoqué dans le présent document, qui concerne différents lieux de culte remarquables présents sur l'entité de Fleurus.

On pourrait par exemple mettre en valeur, l'église Saint-Barthélémy d'Heppignies ainsi que l'une ou l'autre église ou chapelle présente sur le territoire telles que l'Eglise Saint-Victor à Fleurus, la Chapelle de la Warchée à Brye, la Chapelle Notre-Dame des Affligés à Wanfercée-Baulet, ...

Cependant, ce type de sites serait particulièrement difficile à ouvrir au public puisqu'il conviendrait de tisser un réseau de bénévoles qui assureraient l'ouverture et la fermeture des sites, selon des horaires

« insolites » où la décoration s'inspirerait de l'histoire locale et de l'histoire particulière du lieu.

- La plateforme du Moulin pourrait, quant à elle, être aménagée de manière à offrir aux visiteurs un point de vue et une table d'orientation rappelant l'observatoire de Napoléon lors de la bataille de Ligny.

déterminés ou besoins spécifiques. La distance entre chaque édifice complexifierait la possibilité de mettre en place un circuit dans cette thématique.

B. La Route de Napoléon : 94 km historiques

Le 14 juin 1815, Napoléon Bonaparte arrive à Beaumont avec ses troupes, en route pour affronter les armées alliées de Wellington et de Blücher. Le 18 juin, ce sera la défaite à Waterloo, qui changea le cours de l'Histoire de l'Europe. Ces quatre jours ont laissé de nombreuses traces sur notre territoire, traces qu'il est désormais possible de suivre.

Depuis juin 2015, la mise en valeur de la marche fatidique vers Waterloo est désormais chose faite grâce à la mise en place (par le Commissariat au tourisme de Wallonie, en vue du bicentenaire de la bataille de Waterloo), d'une signalétique spécifique: 94 km au fil de la « Route Napoléon en Wallonie. » De Beaumont à Waterloo, en passant par Charleroi, Fleurus et Ligny, le passage est resté dans la mémoire, et ce sont aujourd'hui divers monuments, indiquant son parcours, qui sont connus de tout un chacun.

Dix sites qui racontent la bataille de Waterloo

Dans l'entité de Fleurus, dix sites ont marqué cette période :

1. L'ancien **couvent de Sainte-Marie** ;
2. Le **Moulin Naveau**, dont Napoléon se servira pour créer un observatoire dans la toiture et d'où il découvrira le futur champ de la bataille de Ligny-sous-Fleurus, le 16 juin 1815 ;
3. Le **Monument aux trois victoires**, érigé en 1936 par le Comité franco-belge du mémorial de Fleurus (même si on ne peut pas le compter parmi les vestiges de napoléon : il a été érigé après la victoire napoléonienne et lui fait référence à la dernière de Napoléon) ;
4. Le **Château de la Paix**, où Napoléon établit son quartier général dans la nuit du 16 au 17 juin après sa victoire de Ligny.
5. Le **Château de Zualart**, qui servit de quartier général à l'état-major de l'armée impériale ;
6. La **ferme de la Haye** (Saint-Amand), qui a servi de point fortifié pour la défense prussienne, le 16 juin ;
7. La **ferme Chassart** ;
8. Le **moulin de Brye**, qui servit d'observatoire au prince Von Blücher et fut le lieu du conseil de guerre entre ce dernier, le duc de Wellington et le duc de Brunswick, le matin de la bataille ;
9. L'**église Saint-Victor**, qui servit d'hôpital lors de chaque affrontement ;
10. Le **monument aux morts**, où les volontaires de 1830, dont certains vieux soldats de l'Empire, font face aux soldats de 1914-1918, « figés dans un même mouvement ».

5. LES CIRCUITS DE DECOUVERTES HISTORIQUES

Pour des raisons pratiques, essentiellement logistiques, la plupart des circuits de découvertes historiques que nous avons créés au départ de Fleurus démarrent du Château de la Paix.



FORCES

- Départ d'un lieu de prestige,
- Situé sur la Route Napoléon en Wallonie,
- Parking aisé,
- Accès au centre-ville proche par une rue calme (rue de Bruxelles) - Plusieurs parcours prennent cette direction.

FAIBLESSES

- Nécessite la présence sur site d'une signalisation ou de personnel pour l'accueil.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

Concevoir divers circuits de découverte mettant en lumière les personnages emblématiques, des endroits remarquables ou des curiosités spécifiques :

- Circuits des Fleurusien(ne)s célèbres ;
- Circuit des Moulins ;
- Circuit Louis XIV ;

- Circuit du patrimoine religieux (églises et chapelles dont plusieurs sont classées (St Roch, Saint Barthélémy) ou témoins de l'Histoire de Fleurus (Saint Victor, Saint-Amand, Abbaye de Soleilmont, potales,...) ;
Matérialiser les circuits existants (Fleurus à travers rues et ruelles, Fleurus Napoléonien, ...), via une signalétique directionnelle et informative adéquate.

5. LES DIMANCHES DE L'HISTOIRE

Lors des dernières éditions avant la Pandémie Covid-19, cette activité rassemblait en moyenne une vingtaine de personnes, cinq dimanches par année. Il s'agit d'une activité intéressante accessible à un vaste public.



FORCES

- Balades pouvant partir de n'importe quel point de l'entité en fonction du programme mis en place en début de saison.
- Pas d'investissement important (juste le petit-déjeuner offert).
- Permet de combiner des intérêts touristiques, sportifs et culturels,

FAIBLESSES

- Nombre de parcours et de thématiques limités.
- Difficulté de renouveler les participants (même groupe de base).

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Renforcer la promotion spécifique de ce type d'activités via les différents canaux de communication existants.

CHAPITRE TROIS

FOLKLORE LOCAL ET TOURISME ÉVÉNEMENTIEL



Localisation idéale de par sa proximité avec des axes routiers, ferroviaires (gare de liaison BSCA) et aéroportuaires, la Ville de Fleurus a su créer un dynamisme au niveau de ses événements attirant tout au long de l'année un public éclectique et de plus en plus large tout en maintenant son folklore et ses traditions villageoises.

1. LA CAVALCADE DE FLEURUS

Les cavalcades sont une tradition remontant à des temps immémoriaux. Ces fêtes, souvent « paillardes », évoquent la renaissance continue, de la nature au printemps. La Cavalcade de Fleurus, vieille de pas moins de 150 ans, est toujours bien vivante aujourd'hui et attire plusieurs dizaines de

milliers de visiteurs appréciant la diversité des nombreux groupes carnavalesques présents, les quelques 150 musiciens et près de 500 gilles et paysans composant les différents cortèges.

Au centre de la fête, les réjouissances folkloriques reposent sur les sociétés locales de gilles qui perpétuent une tradition solidement ancrée (la plus ancienne de ces sociétés « Les Vrais Amis » est active depuis 1920).



FORCES

- Événement devenu incontournable dans la région, véritable rendez-vous folklorique de notoriété.
- Rendez-vous majeur pour le public avec ses (+/-) 25.000 spectateurs chaque année.
- Regroupement de près de 500 gilles. Cortège constitué de groupes carnavalesques internationaux (pas moins de 700 participants au total).

FAIBLESSES

- Cavalcade redondante d'année en année, nécessité de « rafraîchir » progressivement la programmation et le parcours en y apportant des nouveautés (au niveau du choix des groupes de fantaisie, des spectacles à ajouter le dernier jour de cavalcade avant la remontée des gilles, de l'itinéraire à emprunter,...

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Pérenniser les activités en tant que « must see » de Charleroi Métropole.



2. FESTIV'ÉTÉ



Motivée à la fois par la volonté de permettre à la population impactée par la crise sanitaire de sortir de leur relatif isolement et par la nécessité de continuer à soutenir le secteur HoReCa et les commerces locaux

durant la crise sanitaire, la Ville de Fleurus a souhaité élaborer, en 2020, une programmation estivale, éclectique et redynamisante pour son centre-ville.

Expositions, Fête de la musique, lectures vivantes, sport, concerts, marchés des producteurs locaux, ... FESTIV'ÉTÉ répond présent depuis quelques années déjà, de juin à septembre, pour des animations de proximité riches et variées.

Après une troisième édition haute en couleurs, « Festiv'été » est désormais dans la tradition culturelle événementielle de Fleurus.

FORCES

- Programme diversifié permettant de cibler un public très large (public, jeune, moins jeune, familial, culturel, sportif, ...);
- Festivités réparties sur une longue période estivale au lieu d'être programmées sur un court laps de temps;
- Collaboration avec les asbl Fleurusiennes et les artistes-artisans locaux.

FAIBLESSES

- Coût important d'une telle organisation; Difficulté de dégager des moyens financiers conséquents, particulièrement en période « de vaches maigres »;
- Coordination et synergies avec les asbl en charge de l'organisation parfois trop peu structurées.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Mettre en place un comité de pilotage permettant une prise de décision concertée et réfléchie sur la programmation et les objectifs visés (rassembler les personnes de référence pour la cellule Festivités, les membres d'ASBL partenaires et déterminer ensemble qui fait quoi avec un(e) coordinateur (trice) général(e) qui évalue l'avancement des missions de chacun, ...);
- Anticiper davantage la communication sur base d'un programme arrêté et validé plus en amont (figer une programmation dès février pour un évènement prévu en juin-juillet et août).

3. LE WEEK-END AU CHÂTEAU



Cette festività, grandissant d'année en année, propose, durant un week-end, un programme qui allie Culture, Histoire et divertissements en tout genre : représentations théâtrales pour petits et grands, concerts, expositions et animations diverses, sans oublier l'espace Food Truck

qui propose de nombreuses restaurations et boissons diverses.

En quatre éditions, cet événement a su trouver sa place comme un événement d'intérêt majeur pouvant attirer un public aux origines et goûts divers.

Organisé en même temps que les Journées du patrimoine, ce week-end permet de mettre en avant les visites guidées du « Dernier Palais Impérial de l'Empereur Napoléon en campagne ».

La programmation intègre depuis peu l'organisation d'une marche napoléonienne rassemblant de 150 à 200 marcheurs et accueille dans le parc du Château de la Paix la reconstitution d'un bivouac.

FORCES

- Idéalement planifié en fin de période de vacances scolaires et avant la reprise pleine des activités ;
- Fait coexister différentes activités attirant ainsi des publics variés ;
- S'intègre aux « Journées du patrimoine » ;
- Peut aisément être amplifié ou réduit en fonction des conditions du moment ;
- Entretient la dimension «napoléonienne» du Château de la Paix ;
- Permet de combiner les goûts de différents publics (enfants, familles, jeunes, ...).

FAIBLESSES

- Nécessite un investissement en temps et en personnel pour 3 jours d'activités ;
- Nécessite un investissement financier conséquent pour les spectacles proposés au public gratuitement ;
- Nécessite une infrastructure lourde.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Centraliser une communication efficace pour faire grandir l'évènement d'année en année.
- Concevoir des collaborations par le biais d'asbl ou d'autres structures, coordonnées par le service « Tourisme/Promotion de la Ville ».

4. LES DUCASSES



Au-delà de la Cavalcade de Pâques, la Ville de Fleurus vibre tout au long de l'année au rythme des Ducasses organisées dans les différents villages de l'entité (Fête de Wanfercée-Baulet en octobre, Ducasses d'Heppignies en août, Lambusart en septembre, Brye en juillet, Wagnelée en août, Wangenies en septembre). Le développement de ces festivités doit bénéficier d'une attention particulière.

Par ailleurs, le Marché de Noël du Centre-ville prenant, d'année en année, plus d'ampleur et une orientation nettement événementielle, il conviendra, à courts ou moyens termes, de réfléchir à son intégration dans l'éventail des organisations structurées et promotionnées par le département Promotion de la Ville - Festivités.



5. LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Depuis des lustres, au travers de diverses

disciplines sportives telles que le cyclisme, le basketball, le volleyball, le football, la moto, le tir à l'arc, la natation, l'athlétisme, les arts martiaux, etc., la Ville de Fleurus peut s'enorgueillir d'une renommée largement répandue.

La volonté de la Ville de poursuivre dans cette voie se concrétise par le soutien financier, logistique et promotionnel qu'elle accorde à divers événements sportifs d'importance tels que : le Grand Prix Albert FAUVILLE, le TRW (cyclisme) ; le Ladies Open de Wanfercée-Baulet (Tennis) ; le triathlon, la Grande randonnée VTT d'automne, des rencontres et galas internationaux dans différentes disciplines (Boxe, CrossFit, Athlétisme, ...), sans oublier les matchs de championnats qui offrent régulièrement des « affiches » intéressantes.

6. LES ORGANISATIONS PLURIDISCIPLINAIRES VARIÉES



Différents secteurs d'activités autres que le sport offrent également à la Ville de Fleurus, la possibilité de soutenir et promouvoir l'organisation d'événements rassemblant un large public de passionnés.

Sans être exhaustif ou limitatif, citons la tenue, dans la salle polyvalente du Vieux-Campinaire, d'expositions de maquettisme, d'expositions félines, ornithologiques, de concentrations de passionnés de Lego, de féerie Disney, de

manifestations de Tourisme mémoriel, ...
A celles-ci, il convient d'ajouter l'organisation de soirées thématiques (Années 80 ou 90, Halloween), Show de Music-Hall, etc.

Ces diverses manifestations participent à la mise en valeur de l'identité et de l'image de la Ville de Fleurus.

7. L'ESPACE POLYVALENT DU VIEUX-CAMPINAIRE



Considéré dans sa dimension « détente et loisirs », le site de la « Forêt des loisirs » évoqué plus avant ne se limite pas à une zone forestière.

Un second point fort de ce pôle touristique est constitué par la salle polyvalente du Vieux-Campinaire. Cette salle dispose d'un potentiel important.

Depuis maintenant quelques années, un subtil équilibre entre les différentes activités qui y sont développées a pu être établi. Ainsi, de par ses particularités techniques, cette salle accueille tout aussi bien différentes manifestations grand public festives, récréatives ou culturelles, que des festivals, divers salons ou expositions, etc. Elle hébergeait également jusqu'il y a peu, les activités de deux clubs sportifs (Basketball et Tennis de table).

La cohabitation entre des activités à caractère touristique-culturel, d'une part, et

sportif d'autre part, compliquait de manière importante la gestion des plannings. Le problème engendré par la pratique de sports tenait principalement à l'usage quasi quotidien de la salle pour les entraînements et durant les week-ends pour les matches et tournois. Ceci réduisant drastiquement les autres disponibilités.

La volonté de transférer les activités sportives vers d'autres complexes sportifs de l'entité de Fleurus a permis d'envisager le développement d'une autre envergure au niveau de la salle.

Dans un futur proche, cette infrastructure sera transformée en salle d'évènements culturels qui permettra d'accueillir des promoteurs de spectacle que l'absence d'équipements adéquats, détournait jusqu'à présent de cette infrastructure. De nombreux aménagements y verront donc le jour permettant de positionner la salle polyvalente dans un top 3 des plus grandes salles de spectacles dans la région.

La requalification de la salle polyvalente du Vieux-Campinaire en « espace spectacle et événementiel », implique une réflexion profonde, à la fois sur les équipements qui seront installés mais également sur les altérations qui devront être apportées à la structure même du bâtiment pour qu'il corresponde à la mission qui sera désormais la sienne. D'un point de vue pratique, en attendant que ces travaux aient été menés à leur terme, les activités actuellement organisées dans cette salle et répondant à cette finalité « spectacle et événementiel » seront maintenues et amplifiées dans la mesure du possible.

FORCES

- Complexe de grande dimension avec un potentiel en termes d'organisation et d'accueil d'évènements ;
- Potentiel important quelle que soit l'option choisie pour le futur ;
- Idéal de par sa situation géographique : proche des grands axes.

FAIBLESSES

- Salle conçue dans une optique peu adaptée, dans sa configuration actuelle, à un usage événementiel et culturel polymorphe nécessitant, pour sa transformation, un investissement financier conséquent ;
- L'obsolescence énergétique et technique de l'infrastructure constitue également un élément à prendre en considération ;
- Le parking prévu lors de la création de la salle se révèle parfois déjà insuffisant lors d'évènements de grande affluence. Cette situation pourrait s'amplifier à l'avenir.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Une Étude est en cours concernant la requalification globale du site : travaux de rénovation (verrière, chauffage, corniches, canalisations), d'extension (construction d'une cuisine, d'un local de stockage, de toilettes intérieures/extérieures, d'espaces de parkings supplémentaires), de réaffectation (création d'un espace scénique, de gradins, insonorisation et sonorisation), ...

CHAPITRE QUATRE

LES RELATIONS INTERNATIONALES



1. LES JUMELAGES

Depuis de nombreuses années, la Ville de Fleurus a tissé des liens forts et développé des jumelages avec la France (Orchie, Couëron), l'Irlande du Nord (Wexford) ainsi que l'Italie (Frioul).

Toutefois, au fil des années, l'engouement initial semble s'être essoufflé quelque peu.

Les promoteurs à l'initiative des rapprochements originels disparaissent petit à petit. D'autres gestionnaires responsables de la poursuite et de l'animation des jumelages, parfois moins motivés, les remplacent. Les conjonctures sociales, sanitaires, financières contraignent sans doute aussi les décideurs à réorienter leurs priorités.

Il s'avère donc aujourd'hui indispensable de redynamiser les contacts et de réactiver un éventail de projets que nous pourrions mener à bien conjointement avec nos villes jumelles. Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, du folklore ou de l'événementiel, sans oublier l'aspect économique et social de nos relations.

Des réflexions en ce sens ont déjà été menées avec les édiles de Wexford. Une démarche similaire devra être entreprise également avec nos amis français et italiens.

A l'occasion d'une rencontre ayant conduit à de nombreux échanges à Wexford en octobre 2022, une feuille de route a été présentée aux édiles politiques. De nombreuses pistes de travail ont été abor-

dées et devraient, à moyen terme, être concrétisées par les Villes dont question. Une des réflexions ayant été proposée par la Ville de Fleurus afin d'intensifier les jumelages existants, est la création d'un jumelage quadripartite liant les Ville de Wexford (Irlande), Couëron (France), Fleurus et Lugo (Italie), permettant ainsi à

la Ville de Fleurus de compléter la dynamique déjà en place pour les trois autres villes jumelées ensemble.

FORCES

- Liens déjà existants et mis en place depuis plusieurs années ;
- Les villes jumelées ont un passé et une histoire similaires à la Ville de Fleurus ;
- Volonté des villes jumelées de maintenir les liens existants ;
- Volonté de la Ville de Lugo d'établir un jumelage italo-belge avec Fleurus.

FAIBLESSES

- Changements politiques au cours de ces dernières années, personnes de contacts et de référence différentes ;
- Projets et rencontres laissés en stand-by suite à la pandémie Covid-19 ;
- Evènements et activités au ralenti, voire à l'arrêt, réduisant considérablement les invitations entre villes jumelées.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Renforcer les liens et contacts avec les personnes de référence en place dans chaque ville jumelée ;
- Mettre en place un plan d'action à moyen et long terme qui définira les pistes de travail et de collaboration à proposer aux villes partenaires ;
- Proposer ce plan de travail aux villes partenaires afin de les inclure dans une concertation et à l'aboutissement de projets concrets ;
- Elaborer un calendrier annuel reprenant les manifestations, projets et évènements où les villes pourront se rencontrer et échanger ;
- Officialiser un troisième jumelage avec la commune de Lugo afin de relancer les relations internationales avec l'Italie, qui jusqu'à présent étaient tombées en désuétude ;
- Relancer un comité de jumelage en appui et soutien à l'Office du Tourisme.

2. LE PROJET URBACT



La Ville de Fleurus a eu l'opportunité de prendre part au projet européen «URBACT» et au réseau «Cities@Heart», pilotés par la Métropole du Grand Paris et sélectionnés par l'Europe.

Le projet européen «URBACT» a pour objectif de promouvoir un développement urbain durable, d'améliorer les politiques des villes et l'efficacité de la politique de cohésion dans les villes.

Le projet «Cities@Heart» vise, quant à lui, à amener les partenaires à partager leurs expériences pour créer et développer une méthodologie commune à adapter localement à chaque territoire qui inclura :

- Un référentiel de bonnes pratiques de gouvernance et d'évaluation des politiques,
- La création d'un «outil de gestion» flexible et numérique comprenant des

indicateurs clés de performance pertinents pour chaque territoire au niveau local,

- Un cadre de gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs, la MCT étant devenue un outil reconnu de collaboration à long terme entre les secteurs public et privé par le biais de partenariats.

URBACT permet aux villes européennes de travailler ensemble et de développer des solutions efficaces et durables pour des enjeux urbains majeurs. Financé conjointement par la Commission européenne et les États membres et partenaires, c'est avant tout un programme d'échange et d'apprentissage pour les villes. Au cœur des activités d'URBACT se trouvent deux caractéristiques principales :

- Une approche intégrée, promouvant un processus global qui prend en considération les dimensions physiques, économiques et sociales du développement urbain, dans une perspective durable.
- Une approche participative visant le développement de partenariats forts entre les organismes publics, le secteur privé, les institutions du savoir et la société civile (y compris les citoyens).

Au total, ce ne sont pas moins de 9 partenaires investis dans ce vaste projet européen dont Fleurus fait partie.

3. LE PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE COMMUNALE

Depuis le 25 mai 2022, la Ville de Fleurus, via son service Relations Internationales, participe au « Programme de Coopération Internationale Communale 2022-2026 ».

Ce programme fait partie de la continuité des collaborations Ville de Fleurus/Burkina Faso mis en place depuis 2021.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie gère depuis plus de 20 ans le **Programme fédéral belge de Coopération internationale communale (CIC)**, financé par la Coopération belge au développement.

Ce programme a pour objectifs de :

- **Lutter contre la pauvreté** ;
- **Favoriser l'accès de chacun à la citoyenneté** en contribuant au renforcement des capacités des institutions locales africaines à prendre en charge leur développement.

La phase quinquennale **2022-2026**, pour laquelle la Ville de Fleurus est inscrite, continue de se déployer sur le **Bénin**, le **Burkina Faso** et la **République Démocratique du Congo**.

Même si les secteurs prioritaires doivent encore être précisés, les matières visées par les partenariats seraient les suivantes :

- Pour le **Burkina Faso** : état civil et modernisation générale de l'administration ;
- Pour le **Bénin** : gestion foncière, état civil, mobilisation des ressources financières, GRH, sécurisation des systèmes et développement des politiques communales de proximité ;
- Pour la **République Démocratique du Congo** : état civil et autres activités dans des secteurs assimilés.

Ce programme est **financé à 100%** par la Coopération Belge au développement et permettra à la Ville de Fleurus de soutenir le Burkina Faso, grâce à sa propre expertise dans de nombreuses matières pouvant améliorer les modes de fonctionnement actuels du système communal au Burkina Faso.

CHAPITRE CINQ

LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION



Bien que ne constituant pas un pôle « physique », la promotion et la communication autour des projets et réalisations touristiques de Fleurus n'en constituent pas moins un élément au travers duquel l'intérêt du public se tournera vers nous.

Il est plus que judicieux de communiquer sur le potentiel pouvant être l'objet d'une offre touristique exploitable et prendre

en compte le fait que malgré une réelle « discrétion », la qualité des réalisations, leur originalité et l'accueil réservé aux visiteurs a permis de développer une bonne réputation et ceci, pour l'essentiel, au travers du bouche à oreille et des sites internet existants (Ville de Fleurus + Office du Tourisme).



FORCES

- L'Office du Tourisme disposait de son propre site internet depuis plusieurs années déjà, offrant à ses visiteurs l'accès à plusieurs milliers de documents liés spécifiquement à l'histoire de Fleurus. Ce site, devenu obsolète au fil du temps, a retrouvé une jeunesse grâce à sa refonte en « Visit Fleurus » en mars 2023. Véritable interface promotionnelle, ce site propose un agenda constamment alimenté, de nombreux textes sur l'histoire de Fleurus ainsi que des rubriques axées sur la Promotion de la Ville de Fleurus.
- La ville dispose d'une offre assez riche pour alimenter de manière attractive une communication sur la thématique touristique et, plus spécifiquement, sur la dimension historique.
- Des nouveaux médias sociaux ont été créés depuis mars 2023, au départ du « Visit Fleurus » afin d'être présents sur divers canaux de communication (Instagram + Facebook).
- Une nouvelle vitrophanie a été réalisée et installée pour une meilleure visibilité et localisation du bureau d'accueil.

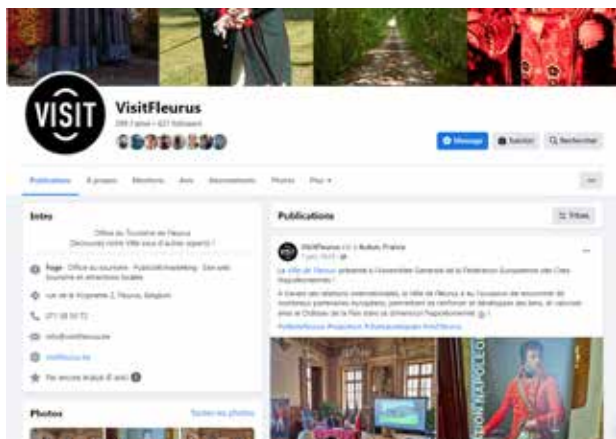
FAIBLESSES

- Un site Internet de ce style nécessite une alimentation continue et fréquente en information pour le tenir à jour.
- Cela implique de renouveler fréquemment les photos, médias en notre possession pour proposer des supports visuels au goût du jour.
- Les méthodes traditionnelles de promotion (papier) sont en perte de visibilité. La nécessité de passer par les réseaux sociaux est de plus en plus marquée.
- Le recours à la vidéo, plutôt qu'au texte brut est préférable mais ceci induit un investissement en temps plus important.

OPPORTUNITÉS ET PERSPECTIVES

- Partager cette charge au travers d'une structure plus large et renforcer le personnel disponible au sein du Département Promotion de la Ville.
- Concevoir de façon générale le produit « Visit Fleurus » au travers de supports promotionnels et goodies : logo, roll-up, ...
- Renforcer la visibilité sur les nouveaux réseaux sociaux par le biais de vidéos, stories, publications sporadiques (se faire un nom et se faire connaître).
- Recréer une page Youtube « Visit Fleurus » et y proposer des vidéos thématiques régulières.
- Elaborer et diffuser un programme touristique « événementiel » annuel (Dimanches de l'Histoire, Weekend au Château, Cavalcade de Pâques, Festiv'Eté, festivités locales, Marché de Noël, Parcours d'Artistes ; ...).
- Réaliser une brochure touristique spécifique pour l'Office du Tourisme (que faire, que voir, où manger à Fleurus, ...).
- Renforcer la collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi.
- Programmer une collection de publications à réaliser (La collection « Château de la Paix », « Fleurus d'hier et d'aujourd'hui », ...).
- Repenser et étoffer la production et le merchandising de produits dérivés Visit Fleurus.
- Elaborer la formation et la labélisation des « Ambassadeurs fleurusiens » (collaborateurs occasionnels, « greeters » officiels de la Ville de Fleurus, bloggeurs de renommée, ...).
- Acquérir deux véhicules motorisés de type « Tuk-Tuk » pouvant être utilisés lors de chaque visite de petits groupes ou durant des visites protocolaires.

1. VISIT FLEURUS : VÉRITABLE BRANDING TOURISTIQUE



Le mot « branding » est souvent associé au simple fait d'avoir un logo, mais il s'agit, pour la Ville de Fleurus et son Office du Tourisme, bien plus qu'un simple symbole. Les services Promotion de la Ville et Communication ont imaginé la création d'un nouveau logo pour l'Office du Tourisme qui permettra de développer et définir une stratégie de branding solide. Un logo unique « Visit Fleurus » a donc vu le jour en janvier 2023, avec pour objectif de faire reconnaître la marque touristique de la Ville de Fleurus et développer un nouveau packaging. Véritable identité visuelle, ce logo sera la base de tout support se rapportant au Tourisme dans sa vision générale.

Ce nouveau symbole va permettre de développer une forte personnalité et surtout une identité unique qui fera vivre son histoire grâce à une communication cohérente.

Cette véritable « stratégie marketing » permettra de créer et d'instaurer un réel lien entre la Ville de Fleurus et ses attraits touristiques, et les visiteurs, partenaires, fournisseurs, ...

2. L'APPLICATION TOTEMUS : UN OUTIL POUR RELANCER LE TOURISME !



Totemus est une application mobile qui permet à toutes les générations de vivre, en famille ou entre amis, une expérience originale et inoubliable en Wallonie.

Depuis le 22 décembre 2022, la Ville de Fleurus vient s'ajouter aux quelques villes voisines proposant une chasse Totemus sur leur territoire. A mi-chemin entre le jeu de piste et le géocaching, Totemus est une application entièrement gratuite, accessible 365 jours par an et 24h/24. Tout au long du parcours, les chasseurs sont appelés à résoudre des énigmes qui feront appel à leur sens de l'observation pour enfin trouver où se cache le Totem, une belle opportunité de (re)découvrir Fleurus.

«Fleurus l'ancienne» au fil des rues et ruelles

Cette nouvelle chasse s'étend sur 4,9km et débute au Château de la Paix. Elle emmène les participants à travers les rues et ruelles de Fleurus, à la découverte de nombreux monuments et lieux emblématiques. Il n'y a qu'à observer et se laisser guider... Les chasseurs en apprendront davantage sur l'histoire et le passé de la ville. Avec ce nouvel outil touristique, la Ville de Fleurus peut proposer des visites dynamiques et interactives sur son territoire, que ce soit seul ou en famille et répond à une réelle demande en termes de balades, sur le territoire fleurusien. L'application est téléchargeable gratuitement via Google Play et Apple Store. Grâce à l'interface de statistiques, les taux de fréquentation de chasse aux trésors peut ainsi être consulté quotidiennement.

CONCLUSION



Tel que détaillé au fil des thématiques développées plus avant, le présent plan permet, dans un premier temps, de dégager des pistes de travail à court, moyen et long termes. Les pistes d'améliorations et de développement suggérées proposent d'avancer sur différents niveaux pour l'ensemble des pôles abordés en gardant à l'esprit que ce plan sera également amené à évoluer en fonction des moyens humains et financiers disponibles.

En synthèse, il est proposé d'articuler le plan de développement touristique sur trois axes principaux qui sont :

- L'axe « Nature & Loisirs »,
- L'axe « Mémoire & Patrimoine »,
- L'axe « Folklore & Événements ».

Différentes notes distinctes, plus appro-

fondies et chiffrées concernant lesdits axes seront élaborées par la suite.

Ainsi, l'axe relatif au **Nature et Loisirs** se verra renforcé par la concrétisation des projets et actions envisagés en lien avec la Forêt des Loisirs et ses équipements.

Dans le top des priorités à intégrer dans l'axe **Mémoire et Patrimoine**, il convient d'inscrire sans conteste la réaffectation du **Château de la Paix** en espace muséal et d'évènements protocolaires.

Comme détaillé dans le volet qui lui est consacré, le déménagement de l'ensemble des services communaux dans le nouveau Centre Administratif Intégré qui devrait voir le jour au printemps 2024, permettra, une fois le Château libéré de ses fonctions administratives, d'y déployer un panel de possibilités et d'offres les plus variées.

Complémentaire, le **Moulin Naveau** constituera également un véritable dossier d'incidence visant dans un premier temps l'acquisition de ce bien et ensuite, sa transformation en éventuel gîte insolite.

Enfin, l'aménagement de la **Salle du Vieux Campinaire** en espace culturel ou événementiel et l'aménagement de ses abords feront partie des priorités retenues dans l'axe traitant du **l'événementiel**.

La présente ligne stratégique devra donc servir de « fil rouge de développement

touristique » dynamique, modulable et cohérent mais réfléchi et circonspect. Les projets qui étayent ce Plan seront donc, à l'évidence, traités au rythme des opportunités et des moyens.

